



Bulletin du Conseil régional de l'environnement du Bas Saint-Laurent VOLUME 1 • NUMÉRO 1



## Mot de la présidente

Éliane Houle

Le Conseil régional en environnement du Bas Saint-Laurent prépare avec enthousiasme ses activités pour l'année 1998. C'est dans l'action que nous pourrions atteindre nos objectifs, le développement durable dans la région et la protection de l'environnement. Nous vous proposons une année

dédiée à la communication : promotion de notre organisme et de notre mission, visibilité, contact avec les groupes, recrutement de nouveaux membres et organisation d'activités de sensibilisation et d'information.

**ECHO-SYSTÈME** un nouveau bulletin initié par madame Kathleen Aubry, constitue un excellent outil pour établir la communication et échanger l'information entre les membres.

Faites-nous connaître vos activités, vos suggestions, vos difficultés et aussi vos réussites.



Nous devons resserrer les liens entre les groupes et les individus préoccupés par la question environnementale afin de renforcer l'impact de nos actions.

Nous attendons de vos nouvelles.

## Sommaire

Dossier sur la rivière Fouquette	3
COMITÉ ZIP BAS-SAINT-LAURENT	4
La Ressourcerie de Saint-Cyprien	5
Aménager un jardin d'oiseaux	6
Deux groupes actifs : UNI-VERT et Écolo-Vallée	7
Politique d'assistance financière aux groupes environnementaux	8

## BANQUE DE BÉNÉVOLES

Si vous êtes intéressé(es) à participer occasionnellement sur les thématiques suivantes, faites-nous le savoir en nous retournant votre fiche d'adhésion au verso :

AGRICULTURE

FAUNE

AIDE AU BUREAU

FINANCEMENT

FORÊT

EAU

ÉCOTOURISME

SAINT-LAURENT

INFORMATION, ÉDUCATION COLLOQUES, ÉVÉNEMENTS POPULAIRES

DÉCHETS

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT

88 rue Saint-Germain  
Ouest, bureau 104  
Rimouski Qc  
G5L 4B5  
Téléphone :  
418-721-5711  
Télécopieur :  
418-724-2216



NOUVELLES & CA

## Conseil d'administration 1997-1998

Présidente :	Eliane Houle de la Ressourcerie de St-Cyprien;
Secrétaire :	Jean Bachand: de la Société de conservation de la Baie de l'Isle-Verte
Trésorière :	Kathleen Aubry, membre individuelle
Louise Douce t:	Regroupement Écolo-Vallée
Patrick Lecroq :	Comité civique de Sainte-Luce
Gérard Rouleau :	Uni-vert
Denis Fortier :	Membre individuel
Pierrette Dupont :	Récupération de la Péninsule
Charles Marois :	Comité pour le développement harmonieux de Saint-André
Robert Siron :	Consultant Rives

## La petite histoire du CRE BSL

Par Kathleen Aubry

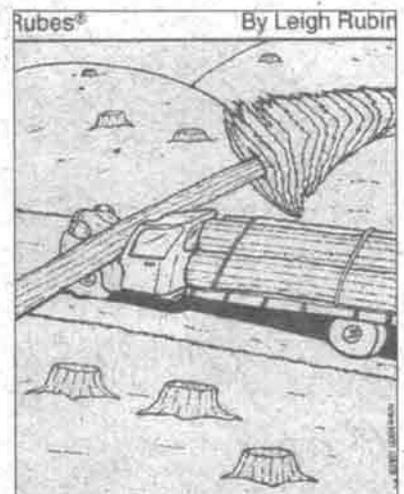
Le Conseil régional de l'environnement (CRE) est un organisme sans but lucratif qui couvre tout le territoire de la région du Bas-St-Laurent.

Nos objectifs sont l'éducation et la sensibilisation à la cause écologiste, assurer une **vigilance environnementale** et animer une **concertation régionale et un réseau d'échange** entre les intervenants et les associations locales en environnement. Après avoir fait couler beaucoup d'encre lors de sa fermeture en 1992, le CRE revit à nouveau. Un comité provisoire a été mis en place en 1995 grâce au travail acharné de quelques membres du CRIE du Grand Portage. J'aimerais souligner le travail extraordinaire accompli par Gaétan Malenfant et Luce Baltahzar, respectivement ex-président et actuelle directrice générale, afin de permettre la réouverture des bureaux en janvier 1996.

On se souvient que le CREEQ d'alors avait fermé ses portes, après 14 ans d'existence, à la suite d'une décision du gouvernement précédent de retirer son support financier en 1992 avec les conséquences que nous connaissons. En 1995, contre toute attente, en ces austères périodes de restrictions, le gouvernement signe un protocole d'entente avec tous les CRE du Québec. Notons au passage que pour octroyer ce financement, il a mis la clé sur les bureaux du Conseil consultatif de l'environnement. L'enveloppe est redistribuée en région mais sans pour autant changer la vocation des CRE, à savoir que nous conservons toute notre autonomie politique, sans obligation particulière auprès du ministre.

L'organisation du bureau du CRE a mobilisé beaucoup d'énergies. Nos répartitions pratiquement à zéro. Pour des raisons financières, nos locaux ont fermé durant la période estivale. De plus, un déménagement a eu lieu : nous avons changé de localité, passant de Rivière-du-Loup à Rimouski.

Samedi, le 29 novembre se déroule notre assemblée générale des membres puisque, en juin dernier, nous n'avions pas obtenu le quorum nécessaire pour valider la rencontre. Il est vrai que la première année d'existence aura donné lieu à plusieurs ajustements au niveau du fonctionnement. Nous en profiterons pour lancer notre premier bulletin «ECHO-SYSTEME». Plusieurs sujets seront discutés dont la mise en place d'une Zone d'intervention prioritaire du Saint-Laurent, la stratégie de préservation des forêts exceptionnelles de la région, les nouveaux développements sur la gestion des matières résiduelles par M.R.C. et la création d'une plate-forme régionale sur l'élevage porcin. Nous en reparlerons dans le prochain bulletin. N'hésitez pas à nous communiquer ce qui se passe dans votre coin, le bulletin existe pour et par ses membres...



# ÉCHO



## TERRE

### La rivière Fouquette : polluée un peu, beaucoup, passionnément...

Par Luce Balthazar, directrice générale

Devant la nouvelle autorisation d'un élevage porcin sur lisier près de la rivière Fouquette, le Conseil régional de l'environnement manifeste encore une fois toute son inquiétude.

Le Conseil régional de l'environnement demande au promoteur de la porcherie de renoncer à l'usage du lisier (fumier liquide) et de se doter d'une technologie « propre ». Devant la nouvelle autorisation d'un élevage porcin sur lisier près de la rivière Fouquette, le Conseil régional de l'environnement manifeste encore une fois toute son inquiétude. Quel sort réserverons-nous à la population d'éperlans Arc-en-ciel, actuellement en déclin? Le taux de contamination de cette frayère, une des trois dernières au Québec, bat son plus triste record de pollution. Et que dire encore des projets d'avenir que nous laissions entrevoir tout le potentiel de mise en valeur de cette rivière?

Nous avons espéré, avec un comité de citoyens de Saint-André, réussir à promouvoir d'autres vocations et usages positifs pour la communauté: interprétation sur la frayère, attrait touristique, campagne de sensibilisation... Or, la rivière continue de se dégrader et non seulement au plan de la pollution "invisible". Une simple visite au site en témoignera: par endroits, l'apparence et les effluves qui se dégagent du cours d'eau rebuteront les promeneurs. La construction d'un important élevage sur lisier, ou fumier liquide, peut être répréhensible pour l'environnement et ses odeurs risquent d'incommoder encore plus les citoyens et les visiteurs.

### Le bilan de la rivière: une situation incontrôlée

Actuellement, l'eau de la rivière Fouquette est dans le plus déplorable état. Les résultats obtenus par le ministère de l'Environnement, pour le bénéfice du Comité de la rivière Fouquette, confirment ceux obtenus plus récemment par le Conseil régional de l'environnement: la contamination générale est nettement à la hausse. Notre attention portera principalement sur le taux de phosphore, dont la moyenne dépasse cinquante fois la norme admise pour la faune aquatique. Certes, le débit de la rivière est peu élevé en 1997 mais ceci, en fin de compte, ne fait-il pas que refléter les conditions réelles, telles qu'elles se présentent dans la vie de l'éperlan? Le Conseil de l'environnement hésite pourtant à admettre cette seule hypothèse de la variation du débit pour expliquer le taux quasi phénoménal de phosphore dans l'eau. La contamination bactérienne (coliformes fécaux), le seul paramètre qui a diminué, affiche un résultat qui contredit cette hypothèse.

L'accroissement de la contamination par le phosphore est d'autant plus déroutante que des efforts importants ont été consentis par l'usine Lactel, pour diminuer, précisément, ses rejets en phosphore de 70% qui, présumait-on, affectaient le cours d'eau. Effet tampon à retardement? Faible débit d'eau? Autres sources de pollution non identifiées? Qu'en est-il au juste? Devant une telle marge d'incertitude, nous estimons que la situation n'est pas sous contrôle, du moins au niveau des résultats obtenus sur le terrain. Dans ces conditions, il est inopportun d'autoriser toute nouvelle intervention susceptible d'alourdir le bilan environnemental de cette rivière.

Le précédent ministre de l'Environnement, M. David Cliche, l'avait d'ailleurs reconnu: cette rivière étant si mal en point, il s'était résolu à suspendre l'émission du permis qui rencontrait pourtant les normes environnementales. Or, il ne convenait pas d'appliquer son propre règlement en raison des deux conditions suivantes qui rendaient la situation exceptionnelle: la présence d'une espèce vulnérable d'une part, et une dégradation chronique et sévère du cours d'eau d'autre part. Le ministre avait précisé alors qu'il attendait l'annonce d'une amélioration notable avant de délivrer l'autorisation. Aujourd'hui, la situation est pire que jamais et le certificat est émis. Le nouveau ministre Bégin, moins informé sans doute sur le sujet et entouré d'une équipe entièrement renouvelée, en a décidé autrement. Peut-être s'est-il laissé convaincre par l'efficace et diligent comité de défense de l'UPA qui, avons-nous appris, s'est chargé de l'instruire sur ces questions.. (Suite p. 6)



## Serez-vous du comité ZIP Bas-Saint-Laurent ?

Par Robert Siron  
responsable du dossier «Eaux et Saint-Laurent»

Si le développement durable du littoral bas-laurentien vous tient à coeur, vous répondrez très certainement par l'affirmative...

Initié dans le cadre du plan d'action Saint-Laurent Vision 2000 (SLV 2000), le programme **Zones d'intervention prioritaire (ZIP)** vise à promouvoir une meilleure connaissance de l'environnement du Saint-Laurent en vue de conduire à la réalisation d'initiatives locales en matière de protection, de conservation, de restauration et de mise en valeur du Saint-Laurent, un des plus grands cours d'eau au monde. Pour sa mise en oeuvre, ce vaste programme s'est doté de structures régionales sous forme de comités multisectoriels qui rassemblent tous les intervenants des niveaux municipal et gouvernemental, des groupes environnementaux, des regroupements socio-économiques et des entreprises qui ont à coeur la préservation des rives du Saint-Laurent.

Les comités ZIP sont les prolongements actifs et les maîtres d'oeuvre de ce programme dans chacune des régions riveraines du Saint-Laurent. Le but ultime de ce programme est d'élaborer un Plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE), en fonction des priorités locales identifiées par le comité ZIP et au mieux des connaissances accumulées sur son territoire. *Stratégies Saint-Laurent*, un organisme indépendant sans but lucratif, assure la coordination nationale et le financement des comités ZIP. C'est un des partenaires majeurs du plan d'action SLV 2000.

Là où le « dossier ZIP » revêt un intérêt particulier pour notre région c'est que le **Bas-Saint-Laurent est une des rares régions à n'avoir**

**pas encore de comité ZIP**, et ce malgré le fort potentiel en ressources humaines et matérielles dans le secteur maritime. Bien sûr, il y a très peu d'industries polluantes dans le Bas-Saint-Laurent, contrairement au tronçon fluvial; peu de rejets toxiques directs contrairement à la baie des Chaleurs; aucun cas de contamination chronique contrairement à la Côte-Nord. D'où l'intérêt peut-être moins prononcé à protéger une région apparemment « propre ».

Alors pourquoi un comité ZIP chez nous ? et à quoi servirait-il ? À cela on pourrait répondre que les pompiers ne font pas qu'éteindre des incendies, ils font aussi de la prévention qui est en bout de ligne beaucoup plus efficace.

Un comité ZIP pourrait sensibiliser la population, suivre -et éventuellement modifier- l'évolution des « dossiers chauds » dans la région comme par exemple la pollution d'origine agricole de certains cours d'eau (on sait très bien que tout finit un jour dans le Saint-Laurent), le développement rapide de l'écotourisme (pour éviter que de rapide il ne devienne anarchique) ou encore les projets d'aménagement du littoral qui sont actuellement sur les tables à dessin. Bref, le comité ZIP *Bas-Saint-Laurent*, en agissant dans un premier temps comme un comité de vigilance, pourrait éviter que certaines erreurs faites ailleurs ne se reproduisent ici. Plus tard, et selon le mandat du programme ZIP, ses actions déboucheraient sur des réalisations concrètes à travers un plan d'action local (PARE).

Le comité ZIP-BSL a déjà un outil de travail qui l'attend: la série des rapports techniques sur la synthèse des connaissances physico-chimiques, biologiques et socio-économique de l'estuaire maritime, une mine d'informations pour tous les organismes locaux qui désirent se concerter et en savoir plus pour agir concrètement. Y en a-t-il dans la région ?



Le plan d'action SLV 2000 se terminera en 1998. Comme on le croit, une phase III viendra prolonger les actions des deux plans précédents (1988-93 et 1993-98) mais avec un mandat quelque peu différent qui devrait probablement favoriser l'action communautaire et donner la priorité aux initiatives locales. Dans ce contexte les comités ZIP, qui sont parmi les outils les plus originaux et efficaces de SLV 2000, seront

appelés à devenir des acteurs privilégiés dans ce grand projet de réhabilitation des ressources et des usages du Saint-Laurent. Il n'est donc pas trop tard pour se doter d'un comité ZIP qui veillerait sur les intérêts environnementaux du Bas-Saint-Laurent. La structure organisationnelle est là; le Conseil régional de l'environnement du Bas Saint-Laurent est prêt également à jouer son rôle d'initiateur auprès de la population et des groupes locaux. On n'attend plus que les bonnes volontés pour mettre en route le processus..



## La Ressourcerie de Saint-Cyprien

Par Eliane Houle

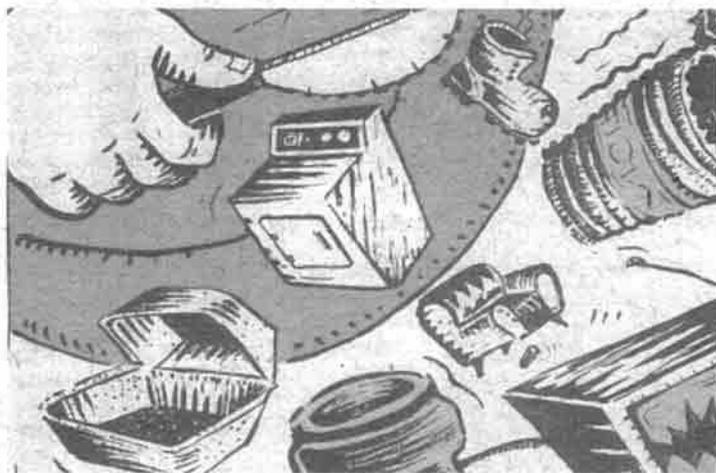
La Ressourcerie de Saint-Cyprien est un centre communautaire dans lequel on valorise les ressources locales en favorisant la Réduction, la Réutilisation et le Recyclage ou Compostage des matières.

La Ressourcerie forme de la main-d'oeuvre, sensibilise la population et met sur pied des activités pour s'assurer que les déchets destinés au site d'enfouissement deviennent des ressources qui retourneront sur le marché.

La collecte sélective de porte-à-porte est fonctionnelle depuis deux ans à Saint-Cyprien. Presque tous les citoyens et les citoyennes ainsi que quelques entreprises participent à cette cueillette des matières sèches. Ils effectuent le tri à la source d'une façon très consciencieuse. Malgré cet effort collectif, nous estimons à environ 17% seulement le taux de

récupération sur le volume total des déchets de la municipalité. Pour atteindre l'objectif de récupération de La Ressourcerie (80% de toutes les matières résiduelles d'ici trois ans), il faudra réutiliser et recycler non seulement le papier, le carton, le plastique, le métal et le verre, mais aussi les vêtements, les appareils, les meubles, les articles divers, les matériaux de construction, les déchets de table, de jardin et de parterre. En plus des résidences, la récupération devra impliquer également tous les commerces, les industries et les institutions.

La Ressourcerie a fait des demandes de subventions pour ses projets et certaines sont à l'étude présentement. La municipalité de Saint-Cyprien s'engage à donner un appui moral, technique et financier à la Ressourcerie. Un contrat de service pour la collecte et la gestion des



matières sèches sera effectif dès janvier 1998. La demande faite par le Collectif Formation Travail a aussi été acceptée. Ainsi quinze jeunes de 18 à 30 ans ont été embauchés pour aider à l'implantation de la Ressourcerie. C'est le projet

« Travail au vert ». Ces jeunes accomplissent différentes tâches reliées à l'animation, la sensibilisation, l'administration, le marketing, l'aménagement, la menuiserie, la mécanique et ils apprennent tous les secrets de la récupération dans le respect de l'environnement. Un montant de 500\$ a été alloué par le CRE BSL pour la sensibilisation et la journée de l'ouverture officielle de la Ressourcerie.

Des travaux sont en cours dans les locaux de la Ressourcerie. Tout est mis en oeuvre pour assurer l'efficacité énergétique et l'économie d'énergie dans le bâtiment. Nous utilisons dans la mesure du possible des matériaux écologiques, réutilisés ou issus de la récupération. L'ouverture officielle aura lieu le 25 janvier prochain. Les fervents de l'environnement sont les bienvenus à nous rendre visite.

(Suite de la rivière Fouquette...)

### Une invitation à participer à nos efforts de dépollution

La pollution diffuse agricole n'est certes pas la principale source de contamination de la rivière. Pourtant, le bilan est si négatif que la logique commande d'éliminer toute source additionnelle de contamination, pollution agricole incluse. L'emploi de lisier contribuera à augmenter la présence de contaminants dans la rivière et quoiqu'on en dise, l'épandage de ce lisier indisposera la population et le tourisme par ses odeurs. Depuis un an, les membres du Comité multipartite de la rivière Fouquette, dont le Conseil de l'environnement fait partie, conjuguent leurs efforts pour réhabiliter ce milieu. Malgré cela, aucun impact positif n'est mesuré encore. Bien au contraire, la pollution va en s'accroissant. Le Conseil de l'environnement demande donc, de bonne guerre, au propriétaire de la porcherie de convertir son élevage avec des alternatives non polluantes et durables, telles qu'il en existe actuellement au Québec. Bien entendu, il est disposé à l'informer et à s'entretenir avec lui de ces procédés respectueux de l'environnement et de la qualité de vie de la population.

<sup>1</sup> Rapports techniques et bilan régional du secteur d'étude Estuaire maritime (ZIP no.18). Édité par le Centre Saint-Laurent, Environnement Canada, Région du Québec; juillet 1996.



## LA SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE L'ISLE-VERTE AMÉNAGE UN JARDIN D'OISEAUX

Par Julie Poulin,  
journaliste à Info-Dimanche

Les élèves de première et deuxième secondaire de l'école Moisson d'Art ont travaillé fort afin d'aménager un jardin d'oiseaux à la maison de la Faune de la Société de conservation de la Baie de l'Isle-Verte (S.C.O.B.I.V.).

Le temps d'un après-midi, la quarantaine d'étudiants ont délaissé salles de cours, livres et crayons pour s'improviser jardiniers, sous l'œil attentif de leurs professeurs Jos Ouellet et Gervais Dubé. Munis de pelles et de seaux remplis de terre ou de poudre d'os, les jeunes ont planté des arbres fruitiers et des plantes vivaces dans la cour arrière du Centre d'interprétation. Des petits groupes ont aussi pris en charge l'installation des mangeoires destinées aux visiteurs à plumes qui viendront certainement s'amuser, se nourrir et se reproduire en grand nombre dans le nouvel oasis spécialement créé à cet effet.

L'activité a été possible grâce à la subvention de 3 000 \$ accordée à la S.C.O.B.I.V. par le Fonds de l'environnement de Shell. «En fait, il s'agit d'un projet d'environ 5 000 \$. Le reste a été déboursé par la S.C.O.B.I.V. elle-même», a précisé Geneviève Potvin, naturaliste et responsable de l'aménagement du jardin.

Selon madame Potvin, bien que les arbres soient désormais plantés et que les mangeoires soient bien en place, les étudiants n'en resteront pas là. En collaboration avec leur professeur d'écologie, Jos Ouellet, ils viendront à tour de rôle toutes les semaines afin d'alimenter les oiseaux et d'identifier les espèces. De plus, en juin prochain, une autre activité visant à faire un bilan des espèces répertoriées et des nouvelles familles ailées nichant dans le jardin rassemblera les mêmes étudiants.

## QUELQUES NOUVELLES DU GROUPE UNI-VERT

Par Gérard Rouleau

Plusieurs activités sont au programme du groupe environnemental Uni-Vert de la région de Matane dans les prochains mois.

Dans le cadre de ses activités d'éducation, de sensibilisation et d'information, le groupe a enrichi son volet productions audio-visuelles en environnement du vidéo "Récupération en forêt". Un autre vidéo touchant à la multi-ressource foresterie pourrait voir sa production finalisée en mars ou avril 1998. Un diaporama sur la relation entre la santé humaine et le fleuve St-Laurent et son tributaire, la rivière Matane est en cours de production, il s'intitule : « Notre santé, notre fleuve, notre rivière ». Il a été soutenu par le volet santé de « St-Laurent vision 2000 ».

». Un deuxième diaporama « Collaborateurs et récupérateurs pour l'environnement » sur la gestion des matières résiduelles suivra sous peu et le soutien du programme « Action-environnement et faune » du ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec. Ces diaporamas pourront être disponibles pour de l'animation, notamment dans les écoles et devraient faire l'objet d'une diffusion à Cogéco en 1998.

Le groupe continue également de publier son journal « l'Info-Vert », un projet en attente pourrait permettre de consolider sa publication. D'autres documents thématiques comme « Document sur la nouvelle foresterie » déjà publié pourraient voir le jour dans les prochains mois.



Pour ce qui est du volet : « Interventions pratiques », le groupe compte procéder à nouveau à une distribution d'arbres à grande échelle en mai. Il travaille également à du nettoyage d'un marais cet automne et installera des pancartes et des nichoirs au printemps pour préserver l'écosystème de ce marais qui attire de nombreux oiseaux. De l'animation auprès des jeunes en collaboration avec le « Club des ornithologues du Bas-Saint-Laurent » aura également lieu. Action-21, un programme d'environnement Canada est le partenaire majeur d'Uni-Vert dans ce projet.

Pour ce qui est des consultations et pressions, nous sommes intervenus en juin 96 sur la question des matières résiduelles auprès du B.A.P.E. à Amqui en présentant un mémoire à cet effet. Nous suivons l'évolution du dossier.

Nous suivons également de près un important dossier, celui de « La vieille forêt » dans la M.R.C. de Matane. Suite à nos demandes d'information auprès des intervenants, nous avons saisi le C.R.E. Bas-Saint-Laurent de la problématique et préparons une stratégie en commun dans ce dossier auquel l'U.R.C.N. pourrait éventuellement se joindre.

Nous sommes également créateurs d'emplois puisque en 1997, quatre (4) personnes ont travaillé pour l'organisme.

## ACTIVITÉS D'ÉCOLO-VALLÉE

Par Louise Doucet, coordonnatrice

Malgré le ralentissement des activités du regroupement Écolo-Vallée durant la période estivale, nous n'avons pas « chômé » ! Étant impliqué dans quelques organismes dont le Comité d'embellissement de la ville d'Amqui, nous avons été mandaté pour organiser une activité grand nettoyage d'une partie de la rivière Matapédia en août dernier.

Dans le cadre d'une campagne de sensibilisation à la propreté de la ville d'Amqui, notre regroupement a donc mis de l'avant une opération nettoyage sous le thème « Ma ville se fait une beauté, j'y participe » ! L'activité qui devait se dérouler seulement deux jours s'est poursuivie durant une deuxième fin de semaine, compte tenu de l'importante récolte de déchets de la première opération.

Plus d'une vingtaine de bénévoles (jeunes et adultes) ont donné un coup de main aux plongeurs pour recueillir et trier les déchets aux abords de la rivière. Le vieux fer a été ramassé par un récupérateur de métal. Quant aux contenants de verre, ils ont été lavés et apportés au conteneur de récupération. Parmi les nombreux vestiges, nous avons retiré de ce cours d'eau plus de 800 bouteilles de bières, de boissons gazeuses et des pots de verre de formats récents et anciens, quelques radios d'automobiles, de vieux pneus usagés, des cintres, des pancartes de signalisation, des plaques d'immatriculation et bien d'autres objets de toute sorte. Cette activité a suscité la curiosité de bien des citoyens ! Plusieurs semblaient désolés de voir autant de déchets dans la rivière. Grâce au succès remporté par cette activité, le comité d'embellissement de la ville d'Amqui compte bien répéter l'expérience l'an prochain.

Concernant les activités automnales d'Écolo-Vallée, nous menons actuellement une campagne promotionnelle afin de démystifier le compostage domestique sur le territoire de la M.R.C. de La Matapédia. Pour ce faire, nous bénéficions d'une aide financière dans le cadre du programme Action-Environnement du ministère de l'Environnement et de la Faune. Étant aux prises avec des problèmes d'enfouissement des déchets, nous comptons bien inciter davantage de matapédiens à faire du compostage domestique. Dans ce même ordre d'idées, nous avons été approché par la M.R.C. de La Matapédia pour participer à un échange international avec le El Salvador. Cette échange vise à fournir les outils nécessaires à la municipalité de San Vicente au El Savador que celle-ci amorce un programme de compostage domestique.



NOUVELLES de CA

# Politique d'assistance aux groupes environnementaux

Aider les organismes membres à s'impliquer dans la défense de l'environnement et de faire la promotion du développement durable, le CRE s'est doté d'une "Politique d'assistance aux groupes environnementaux". Le CRE va consacrer 10% de la subvention statutaire du MEF à ce poste afin de supporter des dossiers prioritaires de la région, ce qui représente pour l'année 1997-98, un budget de 4 000 \$. Le maximum pour une demande est de 600 \$ par groupe. Pour être éligible, une demande devra être présentée par écrit et porter sur une action ou un dossier. L'aide financière ne pourra pas servir à financer le salaire d'un permanent (en totalité ou en partie), ni à payer des dépenses courantes de fonctionnement de l'organisme.

## Critères d'admissibilité pour présenter une demande

- Etre un organisme membre du CRE.
- Etre un organisme sans but lucratif (incorporé ou non).
- Présenter un fonctionnement démocratique.
- Avoir son siège social dans les limites de la région du Bas-St-Laurent et y tenir la majorité de ses activités visée par le projet.
- Partager les objectifs de conservation, de préservation de l'environnement et de développement durable du CRE.
- Compléter le formulaire.

## La sélection des demandes sera faite en tenant compte des critères suivants :

1. Dossier jugé prioritaire selon le plan d'action adopté en assemblée générale
2. Caractère d'urgence de la situation selon l'actualité
3. Faisabilité du projet
4. Pertinence et rayonnement du projet.

Pour les projets à caractère éducatif, la production d'outils de sensibilisation sera jugée selon la pertinence de la production ou des interventions. Les formulaires sont disponibles à nos bureaux et les demandes seront analysées à chaque réunion du conseil d'administration. L'acceptation d'une demande n'exclut pas toute autre forme de soutien (technique ou professionnelle).



ÉVÈNEMENTS

**Le 29 novembre** : Assemblée générale du CRE à 13 h à l'école Claire-l'Heureux-Dubé, 77, 2e rue est, Rimouski.

**21 au 23 novembre** : Colloque sur la production porcine et le développement durable organisé par le Comité civique de Sainte-Luce.

Pour infos: Patrick Lecroq (418) 739-3219

**21 décembre** : Ouverture officielle de la Ressourcerie de Saint-Cyprien.

Pour infos: Eliane Houle (418) 963-1221

## Fiche d'adhésion

Oui j'appuie la promotion du développement durable dans le Bas Saint-Laurent et je deviens membre du Conseil régional de l'environnement.

Membre individuel (selon ressource)  5\$  10\$ Membre individuel (selon ressource)  5\$  10\$

Nom: \_\_\_\_\_

Nom d'un(e) représentant(e): \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_ Code Postal: \_\_\_\_\_

Téléphone: ( ) \_\_\_\_\_ Télécopieur: ( ) \_\_\_\_\_

Retournez à: CRE, 88 rue Saint-Germain Ouest, bureau 104, Rimouski Qc G5L 4B5

Ce bulletin est imprimé sur du papier édition Naturel, platre fait de fibres recyclées postconsommations.

Tirage: 500 copies

Le bulletin est publié 3 fois par année et distribué gratuitement aux membres.

Prochaine tombée des articles: 10 février 98

Montage: Kathleen Aubry

Conception de l'entête et des pictos:

FERNANDE FOREST

